



Règlement pour le concours de clip vidéo 2018

Public ciblé	Élèves Étudiants Public large
Objectif	- Le but de ce concours est de réaliser un clip vidéo illustrant la thématique du Sommet de la Francophonie, qui aura lieu en 2018 à Erevan, Arménie, en donnant votre vision du « Vivre ensemble » et ce que cela représente pour vous, tout en promouvant les idées de la francophonie – la paix, la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité.
Production attendue	- Un micro métrage de 3 à 4 min au format mp4 réalisé avec un smartphone. - Chaque production sera nommée de la manière suivante : nom_prénom.mp4 - Un titre (les vidéos sans titre ne seront pas analysées).
Règlement	Le micro métrage devra : - correspondre à la thématique annoncée - comporter un titre - être libre de droits pour être publié ultérieurement - les retouches et montages sont autorisés - les participants doivent être les auteurs des clips envoyés et ceux-ci doivent de ce fait être originaux et inédits - les candidats autorisent l’Ambassade de France en Moldavie, l’Alliance française en Moldavie et l’Antenne de Chisinau de l’AUF en ECO à utiliser ces clips à des fins non lucratives de promotion et de diffusion - la participation au présent concours implique l’acceptation du présent règlement
Calendrier	1. Envoi des clips vidéo du 14 février au 12 mars 2018 à l'adresse francophonie.moldavie2018@gmail.com . Mettre en objet : Concours Clip vidéo 2018. Mentionner dans le mail : - Nom, prénom - Age - Profession - Ville - Établissement - Adresse mail - N° de téléphone - Titre de la vidéo 2. Un jury sélectionnera les meilleures productions dans chaque catégorie. 3. Annonce des lauréats des 3 catégories lors d'une soirée de gala à la fin du mois de mars.